Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Le 23 avril 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis le 15 mars 2020, le secteur des cafés et restaurants est à totalement l'arrêt. A Lille comme dans l'ensemble de la Région Hauts-de-France, nous craignons de ne pas voir réouvrir ces lieux de vie à la sortie de la crise.

L'ensemble des professionnels attendent de connaître la date à laquelle ils vont enfin pouvoir reprendre leur activité. Comme dans d'autres domaines, il est nécessaire de donner au plus vite à la profession une visibilité, à la fois sur les mesures sanitaires à prendre mais aussi sur la date possible de reprise. Dans notre région, c'est plus de 15.000 entreprises et 80.000 emplois qui sont en jeu, CDI et saisonniers, petits boulots et CDD, professionnels et étudiants.

Les professionnels sont prêts à mettre en place les règles sanitaires nécessaires à la fois pour protéger leurs clients et leurs salariés. Néanmoins, au regard des impératifs de distanciation sociale, une limitation du nombre de tables en salle ou en terrasse pourrait entrainer un professionnel à travailler à perte.

C'est pourquoi nous devons construire, avec les professionnels, une véritable statégie sur le plan local comme au niveau national pour permettre la ré-ouverture dans les meilleures conditions du secteur de l'hôtelerie, des cafés et de la restauration. Celle-ci pourrait passer par la création par l'Etat d'un fonds d'investissements dédié à ces professionnels. De même, au-delà de l'annulation des charges déjà décidée, deux mesures immédiates pourraient permettre donner un peu d'air à ce secteur si important pour la vie sociale de notre pays : d'une part, l'annulation des loyers commerciaux pour la durée du confinement pour laquelle l'Etat pourrait aider les propriétaires qui aujourd'hui se montrent très réticents et, d'autre part, l'incitation par l'Etat auprès des assureurs pour qu'ils couvrent au moins partiellement les pertes de chiffres d'affaires que les restaurateurs, cafetiers et hôteliers enregistrent.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Martine AUBRY **Damien CASTELAIN** **Xavier BERTRAND**